

Le vice-premier ministre apaisera-t-il l'inquiétude des exploitants de garderies du Canada et promettra-t-il dès aujourd'hui de renoncer à cette taxe?

Des voix: Bravo!

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, la députée devrait réaliser qu'une taxe reposant sur une assiette fiscale plus large sera à l'avantage de bien des secteurs qui auraient payé auparavant la taxe de 13,5 p. 100 sur les ventes des fabricants. À long terme, le remplacement de la taxe sur les ventes des fabricants par une taxe à large assiette fiscale sur la valeur ajoutée rendra nos industries plus compétitives.

Les secteurs où les produits seront détaxés en bénéficieront aussi. Les secteurs qui ne paient pas de taxe sur les intrants créeront pour 9 milliards de dollars de nouvelle activité économique qui profitera à tous les Canadiens.

Surtout, ce changement rendra les fabricants, producteurs et exportateurs canadiens plus compétitifs, ce qui sera à l'avantage de tous les Canadiens.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, je m'excuse si le ministre n'a pas compris ma question.

Si mauvaise que soit la TPS, si les services de garde d'enfants étaient placés—et je vais le dire très lentement—dans la catégorie des services détaxés au lieu de la catégorie des services exonérés, les garderies pourraient au moins obtenir un remboursement de taxe pour leurs fournitures.

Si le ministre ne renonce pas à la taxe, au moins sera-t-il raisonnable et transférera-t-il la garde d'enfants—je le répète—de la catégorie exonérée à la catégorie détaxée? Est-ce clair?

Des voix: Bravo!

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, chaque fois qu'un député de l'opposition parle de la TPS, il en prend un petit élément hors de son contexte.

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: En fait, dans la province de la députée, chaque homme, femme ou enfant paie plus de 700 dollars de taxe de vente fédérale par année. C'est le cas dans tout le pays. De plus, lorsque la TPS entrera en vigueur dans sa province, ses habitants paieront 10 milliards de dollars de taxe de moins.

Questions orales

Enfin, les Canadiens à revenus faibles et moyens obtiendront des crédits de TPS.

Si la députée est honnête avec elle-même, elle sait que cette taxe s'impose depuis longtemps et qu'elle sera à l'avantage de sa province et de tous les Canadiens.

* * *

Oka

M. Ray Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

Le gouvernement conservateur et les députés conservateurs du Comité des affaires autochtones ont fait tout leur possible pour empêcher que le comité n'enquête sur les événements d'Oka.

Le député conservateur de Delta, par contre, a proposé que la question soit étudiée par une commission similaire à la commission Dubin sur l'usage des drogues dans le sport amateur.

La ministre de la Justice n'est-elle pas d'avis que c'est une excellente suggestion et ne devrait-elle pas ordonner une enquête judiciaire sur l'affaire d'Oka, comme le NPD le demande depuis longtemps?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Non, monsieur le Président.

M. Ray Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore à la ministre.

Les contribuables ont payé 16 millions pour la crise d'Oka, sans débat à la Chambre, et maintenant le gouvernement refuse de collaborer à une enquête.

La ministre pourrait-elle indiquer à la Chambre quand le gouvernement arrêtera ses manœuvres de camouflage et ordonnera une enquête?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, à moins que je ne me trompe beaucoup, cette question a été débattue à la Chambre, suite à une motion qui, me semble-t-il, est toujours au *Feuilleton*.

Les comités permanents de la Chambre sont maîtres de leurs activités. Les députés ont énormément de possibilités de participer aux discussions ou aux enquêtes, et j'invite le député à en profiter.